

CAMPAGNES DE FINANCEMENT DOCTORALES « INNOVATION» ET « THEMATIQUE » 2018

Le ministère des armées attribue tous les ans une dizaine de bourses doctorales dans le cadre de ses programmes « innovation » et « thématique ». Les programmes « innovation » et « thématique » ont pour objectif de financer **les trois années de doctorat** pour un doctorant engagé sur un projet de recherche **portant sur des enjeux de sécurité et de défense, quelle que soit la discipline universitaire en sciences humaines et sociales** (géographie, économie, sciences politiques, droit etc ...). Ces programmes sont scientifiquement suivis par l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM) dont l'autorité de tutelle est la Direction Générale des Relations Internationale et de la Stratégie (DGRIS).

Les dossiers de candidature ainsi que les modèles type de convention sont en ligne (<https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/pacte-enseignement-superieur/pacte-enseignement-superieur>). Les dossiers de candidature doivent être renvoyés **le 06 mai 2018 au plus tard**.

Nous attirons l'attention des candidats sur le point suivant :

Le candidat doit s'être assuré auprès de son université et avant le dépôt de sa candidature aux présents programmes, qu'elle remplit bien les conditions permettant la signature de la convention de financement.

Le modèle de convention est en ligne à cet effet.